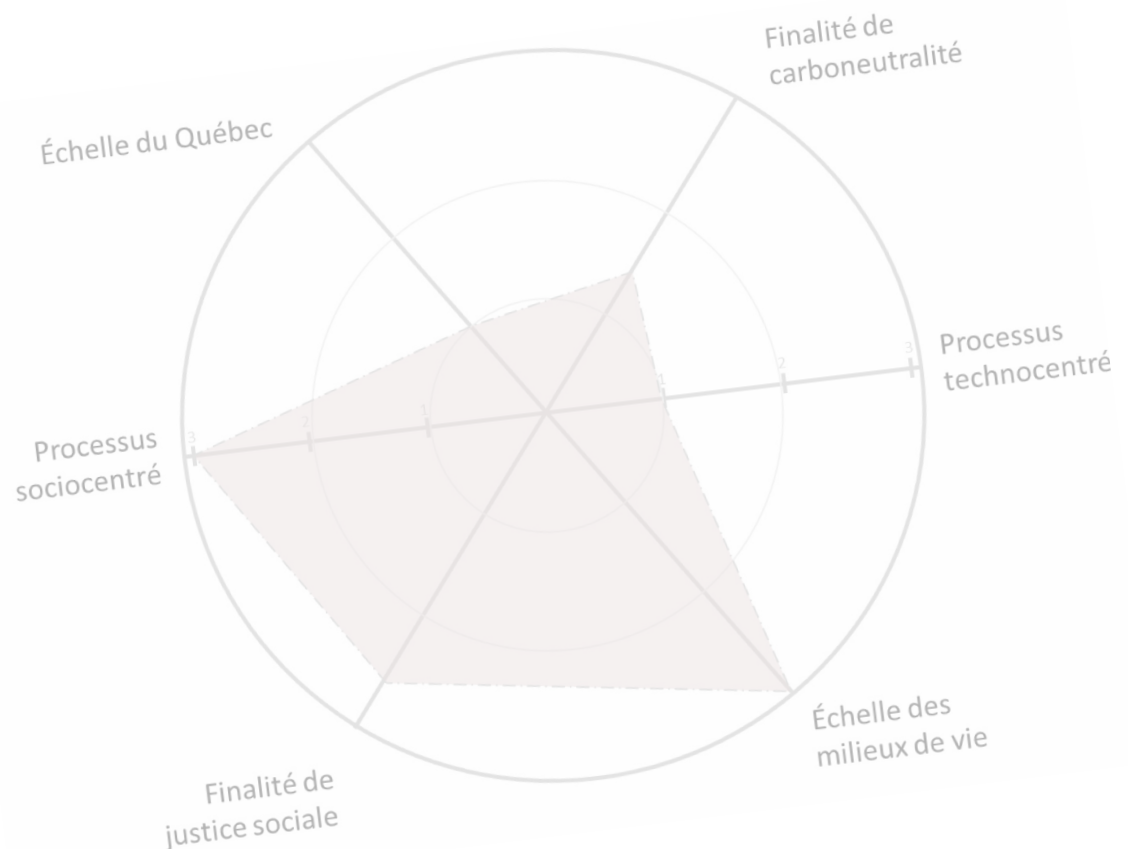




Vers une vision de la transition écologique pour le Grand Montréal

Ali Romdhani

René Audet



Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique n° 22

Novembre 2022

Recherche et rédaction

Ali Romdhani, chercheur post-doctoral à la Chaire de recherche sur la transition écologique
René Audet, professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche sur la transition écologique

Graphisme, mise en page et révision linguistique

Éliane Brisebois, coordonnatrice et agente de recherche à la Chaire de recherche sur la transition écologique

Financement

Fondation du Grand Montréal

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier les participantes et participants aux ateliers, ainsi que l'équipe du Campus de la transition écologique.

Pour citer ce document :

Romdhani, A. et Audet, R. (2022). *Vers une vision de la transition écologique pour le Grand Montréal*. Les Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, n° 22.

ISBN: 978-2-9820605-5-5

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Crédits photos

Page couverture : Elsa Gravel/ Unsplash

Page 15 : Mathieu Joannon/ Unsplash

Page 17 : Eva Blue/ Unsplash



Campus
de la transition
écologique

Table des matières

Sommaire	4
Introduction et méthode	5
Organisation des ateliers	5
Structure du rapport	6
1. La transition pour les acteurs du Grand Montréal	6
1.1 Les visions de la transition	6
1.2 Les stratégies de la transition	10
1.3 Les angles morts de la transition	13
1.4 Les acteurs de la transition	14
2. La boussole de la transition pour le Grand Montréal	16
Conclusion : Des implications pour l'écosystème de la transition	18
Annexe : Liste des participants aux ateliers	19
Références	20

Sommaire

Ce document présente les résultats détaillés d'une série de trois ateliers participatifs menés en collaboration avec le Campus de la transition écologique (ci-après le « Campus ») et dont l'objectif était d'étoffer la vision du Campus afin d'orienter et de prioriser les projets menés avec ses partenaires. Il fait suite à une analyse du discours de la transition écologique au Québec (Les Contributions de la Chaire de recherche sur la transition écologique, n° 21) où nous avons décrit la transition comme processus (sociocentré ou technocentré), comme finalité (carbonneutralité ou justice sociale) et selon ses échelles d'action (du milieu de vie au territoire québécois). Lors des ateliers, nous avons voulu connaître l'ancrage des acteurs de la transition dans la région du Grand Montréal¹ dans ces trois axes de discours.

Les trois ateliers, regroupant en tout 26 participants, ont été organisés en février 2022. Nous en retenons cinq principaux résultats qui sont le fruit d'un travail d'analyse de l'équipe de recherche, mais aussi d'une rétroaction avec les participants, ce qui a permis d'enrichir la présente analyse.

1. Les participants ont identifié quatre éléments de vision pour réaliser la transition en contexte métropolitain. Ceux-ci sont davantage orientés vers une finalité de justice sociale que de carbonneutralité :

- Comme la crise climatique est aussi une crise sociale, la transition doit prendre en compte les enjeux de justice pour en faire un projet de société plus global;
- La transition peut prendre racine localement, dans les milieux de vie, afin de se concrétiser dans plusieurs dimensions de la vie quotidienne;
- Les citoyens et la démocratie doivent être au cœur des processus de changement pour favoriser l'appropriation et la légitimité des transformations nécessaires;
- Dépasser la relation de domination à la nature pourrait avoir un effet domino sur les autres aspects de la transition.

2. Les participants ont élaboré trois orientations stratégiques pour mener la transition. Celles-ci démontrent l'importance accordée aux processus sociocentrés, par opposition aux processus technocentrés :

- Symbolique : sensibiliser la population afin de promouvoir des imaginaires différents et mobiliser des mythes pour se représenter la transition.
- Innovation sociale : l'innovation et l'expérimentation sont essentielles pour inspirer un changement de système économique.
- Réforme institutionnelle : il est nécessaire de changer l'organisation économique par des processus démocratiques, comme les communs et une économie de partage.

3. Le changement social est décrit comme un processus ascendant : ce sont les citoyens et la société civile qui peuvent réaliser la transition. Les municipalités reçoivent un appui positif et sont vues comme des acteurs du changement de première ligne. Dans une moindre mesure, les gouvernements ont un rôle à jouer dans l'exercice de contraintes réglementaires au vu de l'urgence climatique, mais celles-ci devraient se fonder sur des processus démocratiques.

4. Les participants ont éprouvé des difficultés à prioriser les aspects les plus fondamentaux de la transition. Nous faisons l'hypothèse que cette difficulté est symptomatique d'une vision apolitique de la transition.

5. Nous avons interrogé les participants sur les aspects manquants de la transition, les « angles morts ». Les propositions ont été regroupées en sept thématiques :

- La réduction de la consommation devrait être une priorité, notamment en interdisant certaines publicités;
- Il faut créer plus de liens entre transition et économie, notamment à travers l'économie sociale et solidaire;
- Il est nécessaire de réfléchir aux inégalités dans une perspective intersectionnelle et sous l'angle des privilèges de certaines catégories sociales, en reconnaissant que les plus privilégiés ont plus de responsabilités;
- Il faut engager la participation citoyenne sur les débats économiques et interpeller les populations qui ne se sentent pas concernées par la transition;
- Il faut mieux concilier la vision à long terme des changements profonds et des impératifs à court terme dans un contexte d'urgence climatique;
- Il faut insister davantage sur la place des humains dans la nature;
- Il faut mieux expliquer les enjeux autour des GES en mettant l'accent sur les émissions dans l'ensemble du cycle de vie des objets consommés, ainsi que la part des hydrocarbures dans les émissions nationales.

¹ L'expression « Grand Montréal » renvoie au territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et ses 82 municipalités.

Introduction et méthode

La transition écologique est un concept aux visages multiples, développé à la fois par des mouvements sociaux, des institutions et par des entreprises de l'économie verte. Les nombreuses facettes de la transition se reflètent dans divers qualificatifs, comme « énergétique », « écologique », « juste » ou encore « sobre en carbone ». Dans le numéro précédent des Contributions de la Chaire de recherche sur la transition écologique (n° 21), nous avons montré que le discours de la transition est constitué de tensions entre plusieurs finalités, processus de transformation et échelles socioterritoriales que les organisations tentent de concilier (Romdhani et Audet, 2022).

Le présent document approfondit ce travail d'analyse du discours en étudiant ses caractéristiques à l'échelle de la région métropolitaine de Montréal, avec ses aspects socioterritoriaux spécifiques, qui peuvent favoriser et accélérer la transition sociale et écologique. De cette manière, nous cherchons à comprendre comment les différentes tendances du discours sont incarnées par les acteurs métropolitains de la transition, leurs visions et leurs stratégies. Ainsi, nous entendons définir l'ancrage des discours dans les pratiques et représentations des acteurs du territoire métropolitain.

Organisation des ateliers

Pour ce faire, nous avons organisé, en collaboration avec le Campus de la transition écologique, trois ateliers participatifs qui avaient pour objectif de coconstruire une compréhension commune de la transition. Nous avons ainsi constitué un échantillon d'organisations impliquées dans la transition écologique dans la région du Grand Montréal. Au total, 26 personnes ont participé à l'un des trois ateliers (8 + 7 + 11) en février

2022. Ces organisations ont été classées en quatre types et dans huit secteurs d'intervention (tableau 1). L'échantillon est représentatif du milieu de la transition avec une prépondérance des acteurs de la société civile et des institutions métropolitaines et avec l'environnement comme secteur d'activité le plus représenté.

Tableau 1 Types et secteurs d'activités des acteurs ayant participé aux ateliers

Type	Nombre
Fondation	3
Institution métropolitaine	9
Société civile	11
Organisation intermédiaire	3
Secteur d'activité	Nombre
Aménagement	3
Culture	2
Démocratie	1
Économie sociale	3
Environnement	11
Financement	3
Pauvreté	1
Politique	2

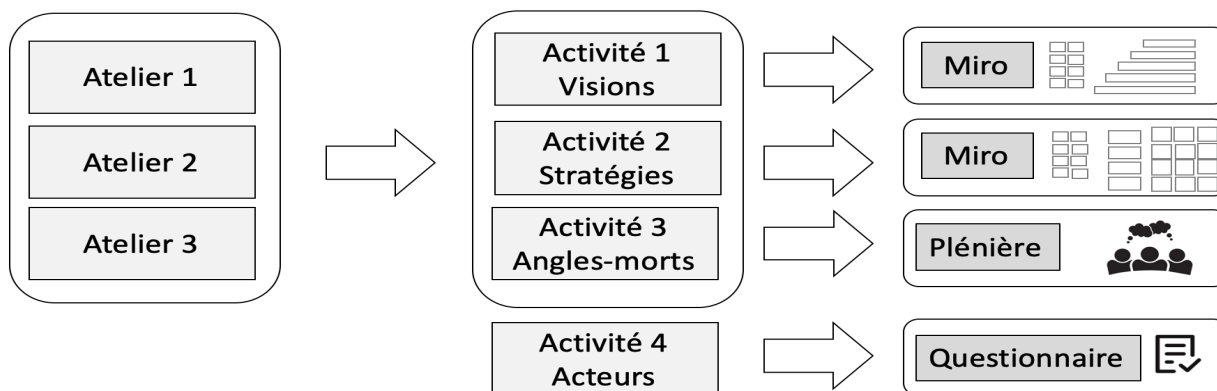


Figure 1 Structure des ateliers

Nous n’avons pas invité d’entreprises, puisque celles-ci mobilisent encore assez peu le discours de la transition. La liste anonymisée des participants est disponible à l’annexe 1 (p. 19).

Lors de chaque atelier, les participants ont pris part à quatre activités portant sur 1) les visions, 2) les stratégies, 3) les angles morts et 4) les acteurs de la transition (figure 1). Les séances, d’une durée de deux heures, ont été tenues en ligne sur la plateforme de visioconférence Zoom. Pour réaliser les deux premières activités, nous avons eu recours à Miro, une plateforme de collaboration à distance qui permet d’interagir sur un tableau que l’équipe de recherche avait préparé. L’activité 3 avait la forme d’une discussion avec l’ensemble du groupe. Afin d’alléger le format, l’activité 4 avait lieu après l’atelier sous la forme d’un questionnaire en ligne.

Les participants étaient libres de choisir de participer à l’un des trois ateliers prévus selon le moment qui leur convenait le mieux. Toutefois, cette méthode a engendré un biais dans la répartition des genres, l’atelier 2 ayant été fortement masculin et l’atelier 3 presque exclusivement féminin (tableau 2). Toutefois, cela n’a pas eu d’influence notable sur les résultats, car il n’y a pas de différence significative entre les réponses données à chaque atelier. De plus, les participants étaient divisés en sous-groupes hétérogènes de manière à obtenir des profils variés et faciliter la confrontation des points de vue plutôt que de chercher un consensus. Au total, l’échantillon a été séparé en sept sous-groupes.

Structure du rapport

Ce rapport s’organise en deux parties. La première partie présente le design des activités sur les visions, stratégies, angles morts et acteurs tenues lors des ateliers et l’intégralité des résultats qui en sont issus. La deuxième partie reprend l’outil de la boussole de la transition et l’applique aux acteurs de l’écosystème de la transition écologique du Grand Montréal. Nous y constatons une très forte concordance entre les processus sociocentrés, une finalité de justice sociale et des actions à l’échelle des milieux de vie. Nous concluons avec quelques remarques sur la

formalisation de cet écosystème que nous mettons en lien avec le plus récent rapport du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC).

1. La transition pour les acteurs du Grand Montréal

1.1 Les visions de la transition

L’activité 1 demandait aux participants d’ordonner huit énoncés fournis par l’équipe de recherche du plus fondamental au plus secondaire sur les marches d’un escalier (figure 2). Un énoncé devait être considéré comme plus « fondamental » quand il décrivait une base essentielle sans laquelle les autres énoncés ne seraient pas possibles ou réalisables. Pour expliquer l’atelier, nous utilisons l’analogie de la construction d’une maison : toutes les composantes sont essentielles, mais ne peuvent pas être assemblées dans le désordre, il est nécessaire de commencer par les fondations, les murs, puis le toit. Ainsi, pour réaliser la transition écologique, il faudrait pouvoir identifier les étapes et les changements les plus fondamentaux sur lesquels puissent s’appuyer les autres. Lors de cette activité, nous demandions aux participants de réfléchir à l’échelle métropolitaine et de représenter le point de vue de leur organisation.

Les énoncés ont été tirés des éléments de vision formulés dans les quatre documents mobilisés pour l’analyse du discours (Romdhani et Audet, 2022). Nous avons retenu les énoncés les plus distinctifs et contrastés afin de susciter la discussion entre les participants. Nous avons aussi ajouté deux énoncés, absents de l’analyse du discours, mais qui représentent néanmoins des éléments fondamentaux identifiés dans les recherches sur la transition. Ceux-ci sont identifiés par la note « chercheurs » dans le tableau 3, qui présente les énoncés utilisés pour l’atelier et leur ordonnancement résultant du travail réalisé par les participants. Ces derniers pouvaient aussi ajouter de nouveaux énoncés.

Tableau 1 Répartition des participant·e·s aux ateliers selon leur genre

Genre	n total	% total	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3
Femme	17	65,4 %	62,5 %	28,6 %	90,9 %
Homme	9	34,6 %	37,5 %	71,4 %	9,1 %

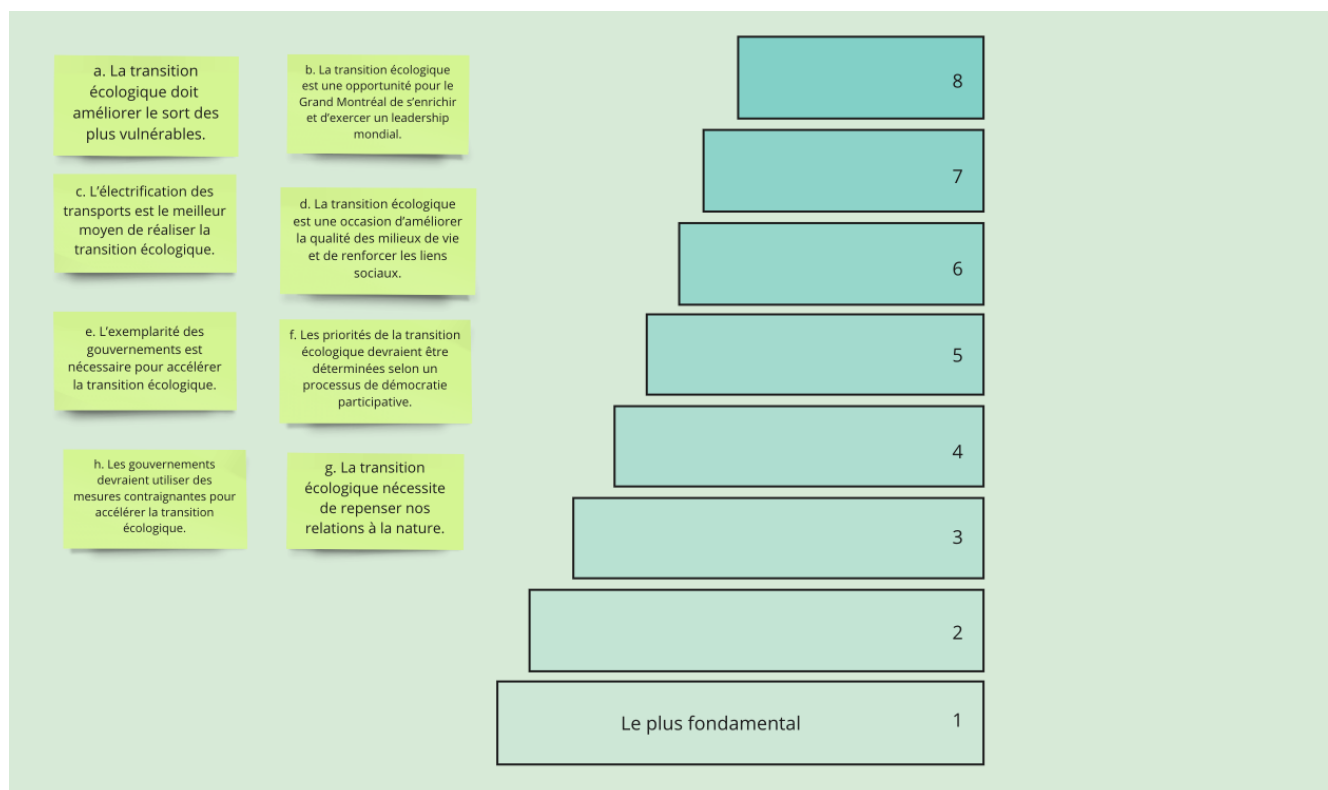


Figure 2 Gabarit de l'activité 1 sur Miro

Tableau 3 Énoncés et leur ordonnancement résultant de l'activité 1

Ordonnancement	Code	Énoncé	Source
Palier 1 : les premières marches (de 1 à 4)	a	La transition écologique doit améliorer le sort des plus vulnérables.	Québec ZÉN
	d	La transition écologique est une occasion d'améliorer la qualité des milieux de vie et de renforcer les liens sociaux.	Plan Climat
	f	Les priorités de la transition écologique devraient être déterminées selon un processus de démocratie participative.	Récit collectif
	g	La transition écologique nécessite de repenser nos relations à la nature.	Chercheurs
Palier 2 : les marches du milieu (5 à 6)	e	L'exemplarité des gouvernements est nécessaire pour accélérer la transition écologique.	Plan climat
	h	Les gouvernements devraient utiliser des mesures contraignantes pour accélérer la transition écologique.	Chercheurs
Palier 3 : les dernières marches (6 à 10)	b	La transition écologique est une opportunité pour le Québec de s'enrichir et d'exercer un leadership mondial.	Plan Vert
	c	L'électrification des transports est le meilleur moyen de réaliser la transition écologique.	Plan Vert

Notre analyse a dégagé l'ordonnement général des énoncés à partir des « escaliers » complétés par les sept sous-groupes. Pour ce faire, nous avons attribué un pointage à chaque énoncé : celui placé sur la première marche valait 1 point, celui sur la huitième marche, 8 points. Les résultats ont été compilés de manière à obtenir une note globale pour chaque énoncé. En considérant les scores moyens obtenus, trois regroupements de marches — que nous appelons des paliers — permettent de désigner les éléments les plus fondamentaux.

Le palier 1 regroupe les énoncés ayant été considérés le plus fréquemment comme fondamentaux par les participants. On constate qu'il s'agit essentiellement d'énoncés portant sur des enjeux de justice sociale dans une approche très sociocentrée de la transition. Voici comment les participants les ont décrits¹ :

- (a) Ce sont les **plus vulnérables** qui vont subir en premier la crise climatique et ceux-ci devraient être « le premier souci à garder en tête » (#4). De plus il faut rappeler que la crise climatique sera aussi une crise sociale, donc il faut penser la transition en matière de justice sociale. En incluant les inégalités dans la réflexion, il sera possible de « faire de la transition un projet de société » (#13) dans lequel ce ne seront pas les plus vulnérables qui auront à faire les principaux sacrifices.
- (d) Ancrer la transition dans des **milieux de vie** riches en liens sociaux est essentiel, car « c'est là où la transition devient concrète [...] : organiser nos villes différemment, la construction des logements, se déplacer, etc. Ça va nécessiter un nouveau contrat social pour mobiliser les gens » (#7). Penser la transition par les milieux de vie permet de considérer plusieurs dimensions de la vie quotidienne, « de concilier économie et social » (#14). La transversalité des milieux de vie est propice à « aider à faire passer les autres changements » (#4).
- (f) Rendre la transition **démocratique** permettrait de mettre les citoyens au centre des processus de changements. Cela est essentiel pour « changer le rapport de force entre ceux qui bénéficient de la crise et ceux qui vont en souffrir » (#8). Ainsi, il faut positionner la société civile au cœur de la conversation et faire émerger les priorités de manière participative, tout en se rappelant que les processus démocratiques peuvent être laborieux et peuvent être contestés. Autrement, si la transition est im-

posée, des mouvements sociaux pourraient tenter de paralyser les changements, comme le mouvement des camionneurs à Ottawa pour contester les mesures sanitaires, ou celui des gilets jaunes devant la taxation du carbone en France. Plusieurs participants ont estimé qu'il ne fallait pas non plus attendre de solution magique de grands sauveurs comme Jeff Bezos ou Elon Musk, mais que les solutions viendront des citoyens.

- (g) La relation à la **nature** a été qualifiée à la fois d'importante, de négligée et de mal comprise. Il est nécessaire de collectivement « prendre du recul sur l'exploitation de la nature et de se poser les bonnes questions sur les relations de domination » que notre société entretient vis-à-vis la nature (#5). Sortir de la vision anthropocentrée de l'être humain extérieur à la nature, notamment à partir des perspectives autochtones, mènerait à repenser la nature autrement que comme activité de plein air ou de tourisme. « Ça implique une transformation radicale, celle de laisser plus de place à la biodiversité et de repenser notre territoire » (#13).

Le palier 2 regroupe les énoncés ayant reçu un appui relatif et concerne essentiellement le rôle de l'État dans la transition.

- (e) L'**exemplarité** des gouvernements est à la fois perçue comme importante et insuffisante. D'un côté, l'exemplarité est nécessaire, surtout au niveau des Villes qui peuvent exercer un leadership au-delà de leur territoire. Cela pourrait notamment influencer la manière dont les financements sont attribués et aider à homogénéiser l'action publique. D'un autre côté, les participants ont mentionné qu'il ne fallait pas avoir trop d'attentes envers les gouvernements, mais plutôt qu'il faudra des mouvements sociaux pour les contraindre à agir. L'exemplarité est aussi insuffisante si les politiques sont lacunaires.
- (h) L'utilisation de **mesures contraignantes** par les gouvernements pour accélérer la transition a généralement reçu un appui favorable, mais n'a pas été jugée fondamentale. D'un côté, des participants ont exprimé que « si on veut accélérer la transition écologique, on ne peut plus juste miser sur une économie de mesures incitatives, ça prend une volonté politique » (#25). Le sentiment d'urgence a dominé les discussions sur cet énoncé, rendant la contrainte acceptable, mais seulement « si on facilite le changement vers autre chose. Ça implique davantage de revoir les règles existantes que

¹ Nous mettons entre parenthèses le code de l'énoncé (a) et le numéro du participant auquel se réfère la citation (#1) (voir Annexe 1).

d'ajouter des contraintes» (#10). D'un autre côté, des participants ont aussi souligné l'ironie de cet énoncé, car il faudra commencer par contraindre les gouvernements à agir, bien plus que l'inverse.

Le palier 3 regroupe les énoncés qui ont reçu le moins d'appuis. Ce sont ceux qui ont été tirés du Plan vert du Gouvernement du Québec.

- (b) L'énoncé décrivant la transition comme **opportunité de s'enrichir** a été considéré comme le moins prioritaire, voire incompatible avec les autres aspects de la transition, car cela implique de s'enrichir au détriment des autres dans un contexte de raréfaction des ressources à l'échelle mondiale. Toutefois, certains participants ont tout de même souligné que l'on pourrait « enrôler plus d'acteurs économiques s'il y a une possibilité de s'enrichir » (#14). Des participants ont souligné que la décarbonation de l'économie nécessitera beaucoup d'argent et qu'il faudra convaincre ceux qui en ont de l'investir.
- (c) L'**électrification des transports** a fait l'objet de peu de discussion. Il a été souligné qu'il s'agit d'un moyen important pour la transition, mais pas d'une finalité essentielle. Tous sont favorables à l'électrification, mais ont en tête d'autres priorités.

Les liens entre les énoncés ont aussi été discutés durant l'activité. La quantification des énoncés et de leurs relations à partir de leur poids relatif les uns aux autres nous a permis de réaliser une analyse de réseau avec Gephi. La figure 3 présente deux groupes d'énoncés (*cluster*) représentant à gauche le rôle de l'État et à droite l'approche sociocentrée.

Dans le groupe de gauche, les participants ont souligné à plusieurs reprises la complémentarité entre des mesures contraignantes (h) qui seraient démocratiquement acceptées (f) : « on a besoin [d'une rupture] immédiate et, pour [la] faire accepter à la population, on a besoin de démocratie pour gagner la confiance de la population » (#5). L'idée de contrainte réglementaire (h) a aussi été discutée au regard de l'exemplarité (e), car les deux sont nécessaires : il faut le bâton et la carotte. De plus, l'exemplarité (e) est considérée comme nécessaire pour inciter les citoyens à s'impliquer dans les processus démocratiques (f).

Dans le groupe de droite, les discussions sur les relations entre énoncés ont été riches et tendent à montrer une compatibilité entre une transition axée sur les milieux de vie (d), une relation à la nature plus équilibrée (g) et l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables de notre société (a). Ce cluster sémantique est cependant perçu comme incompatible avec l'opportunité de s'enrichir (b) et l'électrification des transports (c).

Il convient enfin de mentionner le fait que plusieurs participants ont buté sur la forme de l'activité, ce que nous interprétons en soi comme un résultat. À ce sujet, les commentaires les plus fréquents portaient sur la difficulté d'ordonner les énoncés, de faire des choix parmi des visions qui devraient toutes se réaliser simultanément. Les participants ont beaucoup questionné la nature des énoncés qui concerne à la fois des moyens, des finalités, des processus, des principes ou encore des niveaux d'analyse différents. Un participant a aussi mentionné que les énoncés suscitent beaucoup de questionnements qui rendent difficile la priorisation.

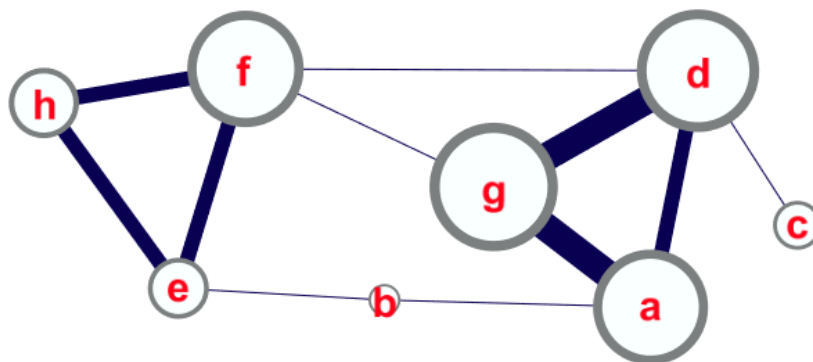


Figure 3 Réseau des énoncés de l'activité 1
*L'épaisseur des traits représente la force des liens : certains énoncés sont plus fréquemment associés.
 La taille des cercles (les nœuds) représente le poids des énoncés : certains ont été identifiés plus souvent comme fondamentaux.*

Nous avons aussi constaté que plusieurs participants préféraient regrouper les énoncés entre eux pour éviter de devoir en choisir un seul.

Du point de vue de l'organisation de l'activité, le point commun entre les énoncés n'était pas leur nature, mais leur prévalence dans les documents structurants pour la transition au Québec (voir Romdhani et Audet, 2022). Nous les avons sélectionnés, car ils représentent des visions, imaginaires et stratégies de transition différentes, caractéristiques de certains discours. De plus, nous avons volontairement conçu l'activité pour susciter les débats en proposant des énoncés contrastés et en composant des sous-groupes hétérogènes. Toutefois, du point de vue des participants, tous les énoncés peuvent apparaître valables et vertueux. Or c'est précisément le travail de priorisation qui permet d'explicitier les tensions et d'envisager les conflits entre différentes perspectives de la transition. Derrière l'aspect consensuel de plusieurs énoncés se cachent parfois des orientations qui ne vont pas de soi (comme la croissance et la décroissance) et des degrés de transformation sociale fort différents. Nous faisons l'hypothèse que cette difficulté de prioriser des énoncés se reflète dans la complexité des choix que doivent faire les organisations dans la transition écologique.

Ces résultats sont aussi corroborés par des analyses qui décrivent le discours de la transition comme apolitique (Chatterton et Cutler, 2013). Le mouvement des initiatives de transition est présenté comme ayant une

vision trop localiste des enjeux sociaux et entretient une posture non critique du capitalisme, au risque de « désamorcer in fine toute velléité de lutte sociale » (Jonet et Servigne, 2013, p. 70). Le langage de la lutte politique contre les structures hégémoniques n'est pas particulièrement présent dans le discours de la transition, alors que le changement social est souvent perçu comme émergent des pratiques citoyennes, et non pas animé par des luttes de contre-pouvoir (Feola et Jaworska, 2019). Nous remarquons que le problème d'une transition apolitique est un enjeu réel pour les acteurs de la transition du Grand Montréal. La priorisation, en ce sens, est un travail politique inévitable que les acteurs de la transition devront accomplir, faute de quoi la portée de leurs actions pourrait être réduite.

1.2 Les stratégies de la transition

L'activité 2 portait sur les stratégies pour accomplir la transition. Les participants devaient choisir parmi onze énoncés les quatre ayant le plus d'impact pour réaliser la transition et les organiser sur un tableau Miro (figure 4). Au besoin, les participants pouvaient aussi combiner les énoncés et en rajouter. Il leur était également demandé de préciser, pour chaque stratégie choisie, les acteurs impliqués et les actions que ceux-ci pouvaient entreprendre. Ils avaient la liberté d'imaginer de nouveaux acteurs ou encore de spécifier des moyens d'action encore inédits.

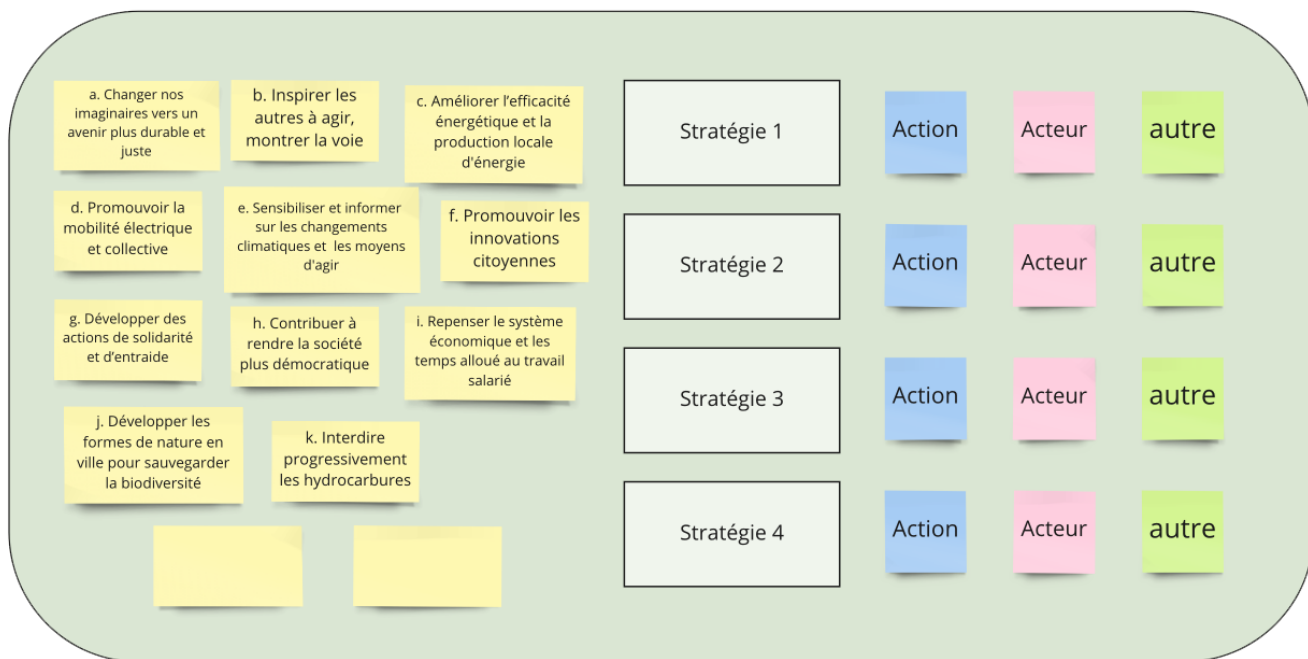


Figure 4 Gabarit de l'activité 2 sur Miro

Pour analyser ces résultats, nous avons attribué un score à chaque énoncé (tableau 4). Chaque fois qu'un énoncé était mobilisé dans une stratégie, il recevait des points qui étaient partagés si plusieurs énoncés étaient sélectionnés pour une même stratégie (placés dans une même boîte blanche, comme illustré à la figure 4). De plus, nous avons compté et caractérisé les liens entre chaque énoncé (par exemple, ceux sélectionnés ensemble dans une même stratégie) de manière à mettre en évidence les plus centraux.

Afin d'identifier les principales orientations stratégiques, nous avons réalisé une analyse de réseau avec le logiciel Gephi (figure 5). Cette figure met en évidence que les énoncés privilégiés portent sur la sensibilisation (e), le changement d'imaginaire (a), le changement du système économique (i), l'inspiration à agir (b) et les innovations citoyennes (f). Certains énoncés ont été plus régulièrement associés dans des stratégies, ce qui leur confère des liens plus forts : (e) et (a) démontrent l'importance de promouvoir des discours touchants les citoyens, (i) et (b) expriment la nécessité d'inspirer l'action par des modèles alternatifs, notamment par les

innovations sociales (f). La force de ces liens est corroborée par le pointage accordé aux énoncés (e) (a) (f), c'est-à-dire que ceux-ci sont souvent choisis comme orientation stratégique. On observe aussi que les innovations sociales (f) sont souvent mentionnées, mais plus rarement liées aux autres énoncés.

Les énoncés les moins mentionnés et les moins liés aux autres sont aussi révélateurs de tendances. Ceux-ci sont l'efficacité énergétique (c) et l'interdiction des hydrocarbures (k). Une première explication porte sur leur échelle : les acteurs métropolitains ont peu d'emprise sur ces facteurs. Aussi, l'énoncé (c) est très technocentré, alors que les participants ont fortement privilégié les stratégies sociocentrées. Sur l'interdiction des hydrocarbures (k), un participant explique sa décision de ne pas le prioriser :

Je ne l'ai pas mis, même si c'est super important, mais je trouvais que ça réduisait la question de la transition, car on se fait croire que sans hydrocarbures tout serait bon alors que non. Moi j'interdirais aussi certaines formes de réseaux sociaux pour des questions démocratiques. (#9)

Tableau 4 Le pointage et le nombre de liens entre les énoncés de l'activité 2

Énoncé	Pointage	Nombre de liens
a. Changer nos imaginaires vers un avenir plus durable et juste	3,48	7
b. Inspirer les autres à agir, montrer la voie	1,78	4
c. Améliorer l'efficacité énergétique et la production locale d'énergie	1,2	4
d. Promouvoir la mobilité électrique et collective	1,53	5
e. Sensibiliser et informer sur les changements climatiques et les moyens d'agir	3,48	7
f. Promouvoir les innovations citoyennes	3,75	3
g. Développer des actions de solidarité et d'entraide	1,5	3
h. Contribuer à rendre la société plus démocratique	1,5	4
i. Repenser le système économique et le temps alloué au travail salarié	2,56	8
j. Développer les formes de nature en ville pour sauvegarder la biodiversité	2	3
k. Interdire progressivement tous les hydrocarbures	1,2	4

Nombres en rouge = les moins fréquents. Nombres en vert = les plus fréquents.

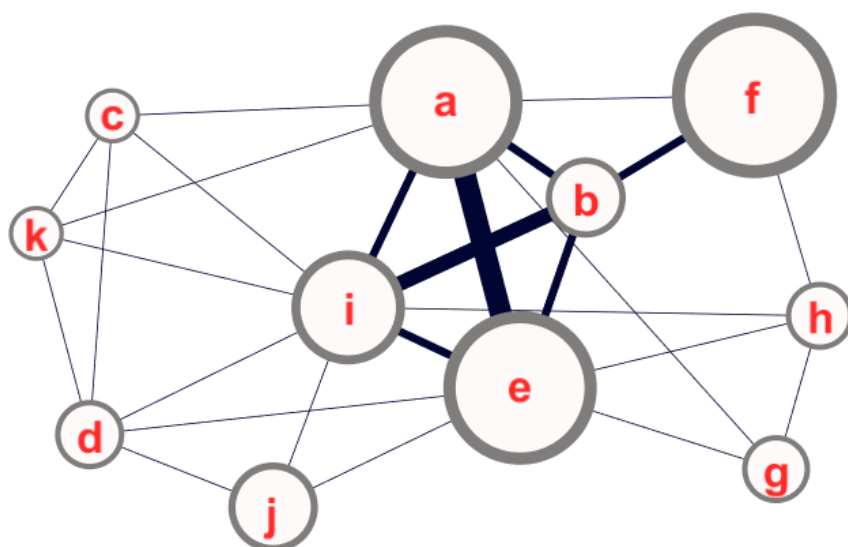


Figure 5 Réseau des énoncés de l'activité 2

*L'épaisseur des traits représente la force des liens : certains énoncés sont plus fréquemment associés, c'est-à-dire que ces énoncés se retrouvent souvent sélectionnés pour une même stratégie ou par un même groupe.
La taille des cercles (les nœuds) représente le pointage des énoncés : certains ont été choisis plus souvent comme stratégies.*

En examinant les liens entre énoncés, on constate que les thèmes de l'innovation citoyenne (f), des actions de solidarité (g) et de la nature en ville (j) sont peu associés à d'autres énoncés. Ces énoncés ont pu paraître suffisants en eux-mêmes pour produire une stratégie, sans nécessairement être associés à d'autres. À l'inverse, l'énoncé concernant le système économique (i) a été fortement lié aux autres, mais plus rarement positionné seul comme stratégie. Cela peut indiquer que la transformation de l'économie n'est pas un processus isolé et doit être liée aux autres aspects de la transition.

Trois orientations stratégiques

Cette analyse de réseau, couplée à l'analyse des discussions durant l'activité, permet d'esquisser trois orientations stratégiques transversales. Chacune d'elles est composée de trois éléments : une thématique d'action, des acteurs à mobiliser et des actions à entreprendre.

La première orientation stratégique est qualifiée de « symbolique » : elle implique des actions de **sensibilisation** (e) comme le principal moyen pour promouvoir des **imaginaires** différents (a), réfutant « l'idée que l'imaginaire dominant ne peut pas changer » (#10). Cela consisterait à déconstruire les normes dominantes et à mobiliser des mythes puissants et positifs pour se représenter la transition afin de « rendre l'anormal, normal; pour que ça rentre dans l'imaginaire collectif » (#23). Il s'agirait de développer un socle commun de

symboles désirables, capables de générer l'essaimage de nouvelles pratiques et d'innovations citoyennes (f). Ces récits devraient montrer comment la transition peut prendre forme et donc, inspirer l'action (b). Par exemple, il a été proposé que la Ville de Montréal constitue un bureau d'information sur l'urgence climatique, sur le modèle de ce qui a été fait durant la Deuxième Guerre mondiale pour guider les citoyens vers des actions bénéfiques pour un but commun. Les autorités municipales pourraient mener des campagnes de marketing social pour présenter le changement de manière systémique, ou encore interdire les publicités qui incitent à consommer des produits et des services nuisibles pour l'environnement. Amsterdam, par exemple, a interdit les publicités pour des vols d'avions ou les véhicules utilitaires sport (VUS). Toutefois, certains participants adoptent une posture plus critique sur cette stratégie : « sensibiliser et informer, on le fait depuis des décennies, et je pense que ça ne fonctionne pas, c'est un band aid pour oublier les vrais projets de transformation sociale » (#9).

La deuxième orientation stratégique porte sur l'**innovation sociale** : l'innovation et l'expérimentation sociale (f) sont conçues comme des démarches centrales pour inspirer les changements (b). Cela mobilise l'imagination nécessaire pour repenser le système économique (i) et normaliser de nouveaux modes de vie. Les innovateurs et entrepreneurs sociaux sont

sollicités pour accomplir cette stratégie, notamment dans le cadre de l'économie sociale et solidaire qui est décrite comme un espace favorable à l'innovation. Ces acteurs peuvent créer des expériences de nature en ville et d'agriculture urbaine (j), proposer des changements de réglementation pour permettre des espaces d'innovations, exercer une pression par les pairs, créer des communautés de pratiques et des espaces de réseautage multisectoriel.

La troisième orientation stratégique propose des réformes institutionnelles : il faut changer le **système économique** (i) en ayant recours à des mécanismes **démocratiques** (h), car « changer le système économique fait peur. Il faut passer par la démocratie pour rendre ça acceptable ». Un participant résume ainsi l'état d'esprit de cette stratégie : « Pour que les citoyens écoutent, il faut qu'ils soient écoutés. Ils ont trop souvent un rôle passif. Certains sont tannés de se faire dire quoi faire, ils ont un désir d'être entendus. Il faut donner une place à tous dans le processus de dialogue » (#16). La Ville de Montréal et ses arrondissements, les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les mouvements de justice sociale ou encore les citoyens sont tous considérés comme des acteurs de cette orientation stratégique. Selon un participant, cela nécessite tout de même l'implication des paliers supérieurs de gouvernement, car « c'est le gouvernement qui doit faire les grandes transformations, mais c'est nous qui les portons » (#18). Pour ce faire, il faudrait pouvoir changer les critères de financements de la transition, utiliser d'autres indicateurs pour évaluer l'efficacité, élargir la participation citoyenne et ajouter des mécanismes de transparence pour rendre les gouvernements davantage imputables de leurs décisions.

1.3 Les angles morts de la transition

La troisième activité était organisée sous forme de plénière sur Zoom où tous les participants étaient invités à se prononcer sur ce qu'ils considéraient comme les « angles morts » de la transition écologique, qui sont à la fois des impensés, des difficultés et des critiques. Nous leur avons demandé : « Qu'est-ce qui nous manque pour faire la transition ? », « Quels sont les angles morts de la transition écologique ? » et « Quels sont les angles morts de la démarche d'aujourd'hui ? ». Nous avons récolté une très grande diversité de remarques que nous avons regroupées en sept thèmes.

La diminution de la **consommation** a été présentée comme un angle mort de la transition parce qu'il s'agit d'un enjeu peu investi où il faudra opérer un changement radical. Une manière d'y arriver consisterait à agir sur la publicité. Par exemple, des villes ont déjà banni certaines publicités sur leur territoire (voir la première orientation stratégique ci-haut). Les participants ont souligné que les publicités actuelles promeuvent souvent de fausses bonnes solutions, comme la voiture électrique, quand il ne s'agit pas expressément d'éco-blanchiment. Ainsi, les institutions devraient s'emparer de ce terrain et organiser des campagnes de publicité sociales pour promouvoir d'authentiques solutions de réduction de la consommation, un outil qui a davantage été utilisé par le passé de manière effective (par exemple, dans la réduction de la consommation de tabac ou pour la sécurité routière).

Il manque encore beaucoup de considérations **économiques** dans les visions sociocentrées de la transition. Par exemple, l'économie sociale et solidaire est rarement mobilisée par les mouvements de transition, alors qu'elle y contribue déjà beaucoup par l'entremise d'une très grande variété d'activités. Or, cette contribution est peu mise en valeur. Ce recentrage économique vers l'économie sociale est d'autant plus nécessaire que les acteurs économiques conventionnels ne s'engagent pas nécessairement envers la transition. Il faudrait en même temps continuer de travailler avec les entreprises et le marché, par exemple en développant des indicateurs de bien-être.

La transition dépend en partie de la réduction des **GES** et de la décarbonation, mais elle n'aborde pas toujours les causes profondes du problème. En premier lieu, les hydrocarbures méritent plus d'attention, car c'est en grande partie l'origine du problème. Il faut prévoir une interdiction graduelle et prévisible, mais il manque encore aujourd'hui des vitrines pour des solutions de rechange. En deuxième lieu, transformer les systèmes alimentaires serait aussi un excellent levier de réduction des émissions de GES. Les systèmes alimentaires produisent le tiers des émissions à l'échelle mondiale (Crippa et al., 2021), mais il n'y a que très peu d'actions pour le changement de diète. En dernier lieu, la comptabilité des GES prend rarement en compte ce qui est produit à l'extérieur du territoire, mais consommé à l'intérieur. Il conviendrait d'intégrer des notions d'analyse du cycle de vie dans cette comptabilité.

Les **inégalités** sont une thématique actuelle de la transition, mais qui est trop souvent présentée de manière réductrice. Le mouvement de la transition gagnerait à adopter une perspective intersectionnelle pour mieux prendre en compte les populations vulnérables. Cela pourrait prendre la forme d'un « *climate check* » qui inclurait les multiples dimensions de la vulnérabilité dans les politiques publiques. La question des inégalités est aussi abordée sous l'angle des privilèges : il faudra renoncer à certains luxes (comme prendre l'avion, manger de la viande rouge ou changer de téléphone intelligent) pour faire la transition. En ce sens, ce sont les plus riches qui polluent le plus et il faudrait concentrer les efforts sur ces publics.

Il y a plusieurs angles morts dans la manière de faire **participer** la population à la transition. Les participants font le constat qu'une bonne partie de la population ne prend pas part aux débats, est désintéressée ou ne croit pas assez à l'urgence de la transition. Alors, comment aller chercher cette partie significative de la population ? Sans une majorité de citoyens, il semble difficile d'exercer la pression nécessaire sur les gouvernements et les entreprises. En ce sens, catalyser toutes les bonnes volontés devient un enjeu, car, d'une part, plusieurs citoyens veulent s'impliquer, mais ne savent pas comment, et, d'autre part, certains participent à la transition, mais n'en revendiquent pas l'étiquette. Cela est aussi vrai pour les organisations : une participante constate que plusieurs entreprises s'engagent pour le climat, mais que ce sont toujours des individus clés dans ces organisations qui font la différence. Il faut donc pouvoir les identifier et les mobiliser.

La **temporalité** est un angle mort à la source d'un paradoxe de la transition : il y a urgence d'agir, mais les changements profonds prennent nécessairement du temps. C'est une tension que l'on observe entre ceux qui veulent radicaliser leurs actions pour accélérer la transition et ceux qui sont absorbés par des enjeux courts termes imposés par le rythme de l'actualité (comme l'a exemplifié la pandémie).

Plus globalement, la transition met en évidence des **valeurs** qui font défaut, soit l'empathie et le sens de la responsabilité citoyenne. Ce manque est visible vis-à-vis les plus vulnérables, dans le partage des privilèges ou encore dans la valeur que l'on accorde à la nature. La transition nécessite de repenser des questions fondamentales sur le bien commun, comme le partage des ressources, la résilience des communautés et la qualité de vie. Un participant souligne que les projets urbains négligent généralement les humains et la nature puisque leur mise en œuvre est motivée par les enjeux financiers et individuels des porteurs de projets.

1.4 Les acteurs de la transition

À la suite des ateliers, un sondage en ligne a été envoyé aux participants pour connaître leurs collaborations actuelles et futures dans un contexte de transition écologique. Une liste d'acteurs leur était présentée et celle-ci devait être ordonnée selon l'importance des relations. Seulement 58 % des participants (n=15) ont répondu au sondage, mais nous pouvons tout de même en tirer quelques constats (figure 6).

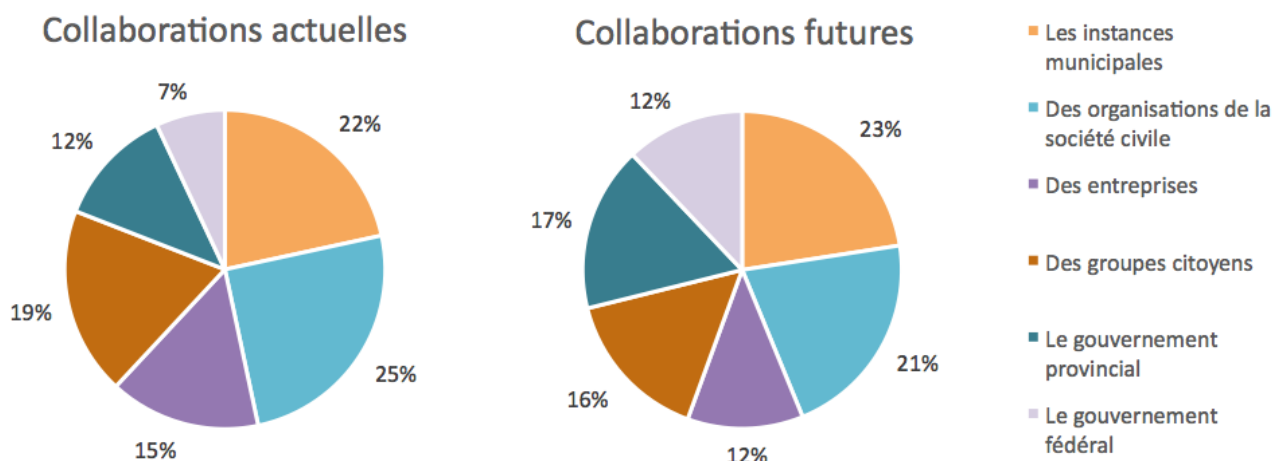


Figure 6 Collaborations actuelles et futures des participants

Dans les collaborations actuelles, les instances municipales, les organisations de la société civile et les groupes citoyens sont impliqués dans la grande majorité des relations (66 %). Ce résultat valide les constats des activités 1 et 2 selon lesquels les acteurs locaux sont les plus sollicités pour faire la transition dans la région métropolitaine. Cela confirme aussi que les entreprises (15 %) et les gouvernements provinciaux et fédéraux (19 % en tout) sont perçus comme des acteurs de second plan.

En examinant les variations entre les collaborations actuelles et futures, on observe des proportions similaires, alors que seuls les gouvernements provincial et fédéral gagnent en attrait (tableau 5). Cela peut indiquer deux choses. Premièrement, les entreprises paraissent peut-être plus distantes et sont moins naturellement considérées comme des partenaires. Soulignons toutefois l'intérêt qui a été exprimé au sujet des entreprises de l'économie sociale et solidaire dans le cadre des ateliers. Deuxièmement, ce résultat confirme la volonté des participants de voir les gouvernements davantage s'impliquer dans la transition.

Interrogés sur les acteurs les moins souvent sollicités, mais qui pourraient contribuer à la transition, les répondants ont fait plusieurs propositions. Ici aussi, les organisations de la société civile ont été les plus nommées et sont réparties dans trois secteurs : le monde communautaire, la culture et les initiatives de transition. Les entreprises ont été mentionnées de manière générale comme des acteurs dont on ne tient pas

Tableau 5 Variation entre les collaborations actuelles et futures souhaitées

Acteurs	Variation
Les instances municipales	- 1 %
Des organisations de la société civile	- 4 %
Des entreprises	- 3 %
Des groupes citoyens	- 3 %
Le gouvernement provincial	+ 5 %
Le gouvernement fédéral	+ 5 %

assez compte, mais sans préciser dans quelle thématique d'intervention, à l'exception d'une mention pour la construction. Les seuls acteurs qui n'étaient pas inclus dans les choix de réponses aux questions précédentes sont les experts, les jeunes et les syndicats.

Plus largement, les participants ont mentionné dans les discussions qu'il manque d'instance de supervision de la transition, qui permettrait de coordonner les actions et de rendre visibles les acteurs. Ce problème est accentué par la difficulté d'avoir une cohérence entre les 82 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), où les politiques publiques courent toujours le risque d'avantager ou de désavantager certains territoires.



2. La boussole de la transition pour le Grand Montréal

Les résultats des ateliers avec les acteurs métropolitains de la transition peuvent être interprétés à l'aide de notre grille d'analyse du discours de la transition (Romdhani et Audet, 2022). Celle-ci permet de comparer les discours selon trois axes : le processus de transition (la transition est-elle conçue comme un processus de changement social ou technologique ?), la finalité de la transition (s'agit-il plutôt d'atteindre la carboneutralité ou la justice sociale ?) et l'échelle socioterritoriale (la transition s'organise-t-elle dans les milieux de vie ou à l'échelle nationale ?). Les polarités ne sont toutefois pas exclusives, c'est-à-dire qu'un discours peut s'articuler autour de plusieurs échelles socioterritoriales différentes, de plusieurs finalités fortes ou d'une théorie nuancée du changement sociotechnique. C'est donc sur l'ensemble des trois axes qu'il faut distinguer un discours d'un autre. Basée sur les résultats des ateliers, la spécificité du discours métropolitain est illustrée dans la figure 7.

Le premier axe porte sur la finalité de la transition. D'un côté, les mouvements sociaux favorisent généralement la justice sociale comme un objectif central de la transition, intégrant aux enjeux environnementaux ceux de réduction des inégalités et d'inclusion sociale. De l'autre côté, les gouvernements et les entreprises envisagent souvent la transition dans une perspective de carboneutralité, c'est-à-dire de réduction et de compensation des GES. L'activité 1 sur les visions de la transition indique clairement une préférence des acteurs métropolitains pour les objectifs de justice sociale. Les énoncés ayant reçu le plus d'appuis portent tous vers cette finalité : améliorer le sort des plus vulnérables, améliorer la qualité des milieux de vie, accroître la démocratie participative et repenser la relation à la nature. Ce dernier point, sur les relations à la nature, indique aussi un élargissement des préoccupations sur les inégalités en incluant les non-humains. À l'inverse, les énoncés relatifs à la carboneutralité ont été classés beaucoup plus loin dans les priorités, sans pour autant être délaissés comme l'indique la discussion sur les angles morts.

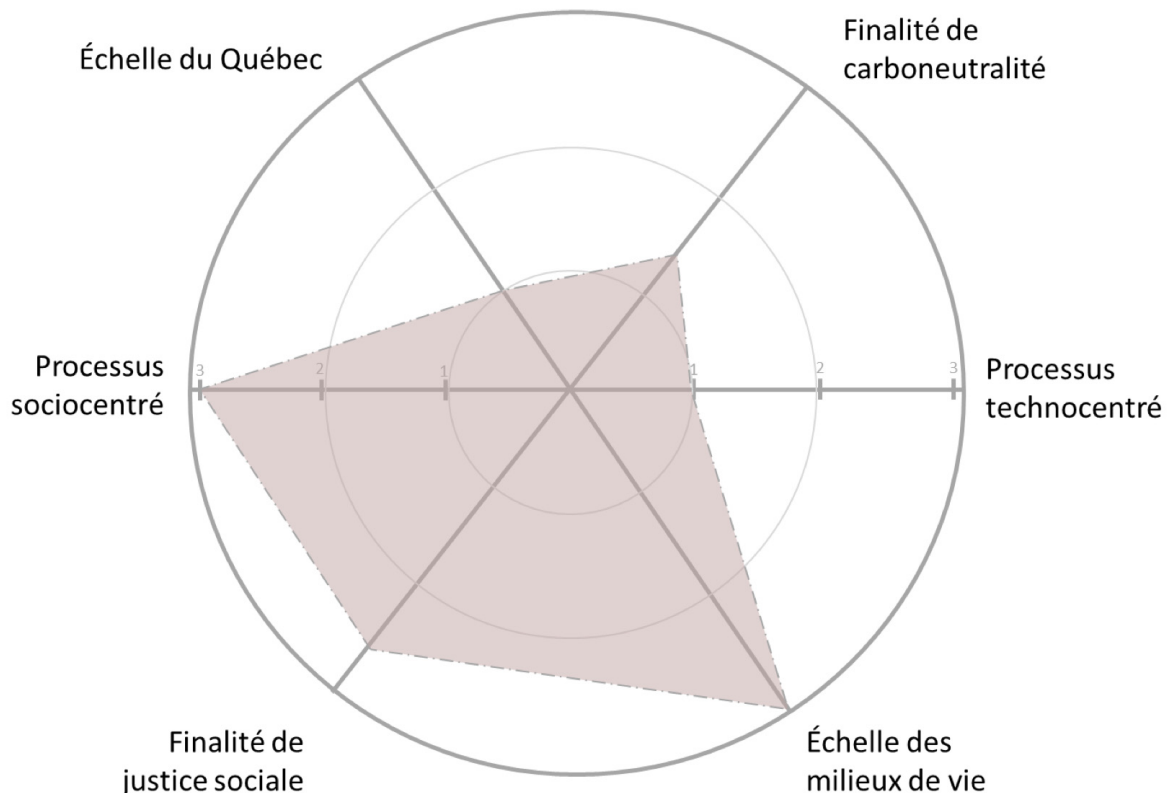


Figure 7 Boussole du discours de la transition pour le Grand Montréal basée sur les résultats des ateliers

Le second axe décrit les processus de transition. Les processus sociocentrés accordent plus d'importance aux changements sociaux comme les innovations sociales, l'accroissement des liens sociaux, la résilience ou encore la transformation de l'organisation sociale. À l'inverse, les processus technocentrés impliquent des changements venant de l'expertise technique, de la maîtrise de (nouvelles) technologies et du développement d'une économie verte de marché. Les résultats des ateliers indiquent une forte préférence pour les processus sociaux chez les acteurs métropolitains de la transition. Les stratégies formulées à l'activité 2 sont assez éloquantes à ce sujet, car elles impliquent toutes des transformations de l'organisation sociale : changer les imaginaires, sensibiliser et informer, promouvoir les innovations citoyennes et repenser le système économique. Ces énoncés ont reçu le plus d'appuis de la part des participants, alors que les énoncés technocentrés ont été très peu priorités, à l'exception d'un certain intérêt pour l'efficacité énergétique et la mobilité électrique.

Le troisième axe représente l'échelle que les acteurs privilégient pour accomplir la transition, soit les milieux de vie ou la province du Québec. L'échelle métropolitaine se situe entre les deux, à une échelle « méso ». Pour autant, on constate que les participants priorisent

généralement les actions centrées sur les milieux de vie. Le changement social est décrit comme un processus ascendant : ce sont les citoyens et les organisations du terrain qui peuvent réaliser la transition. Les municipalités reçoivent aussi un appui positif et sont vues comme des acteurs du changement de première ligne. Les gouvernements reçoivent à la fois peu de considération et sont perçus comme inaptes pour agir rapidement. Plusieurs participants ont souligné qu'ils ont un rôle pour imposer des contraintes en phase avec la situation d'urgence climatique, mais que cela ne devrait pas outrepasser les processus démocratiques.

Cette configuration s'explique notamment par l'échelle d'action des acteurs métropolitains et de leurs réseaux souvent plus locaux et axés sur les valeurs de justice sociale. Les enjeux plus larges comme la substitution des énergies fossiles semblent relever d'une échelle macro et nécessitent de considérables investissements que les acteurs locaux ne peuvent pas facilement mobiliser. Cela nous permet aussi d'avancer que, pour les acteurs métropolitains, la transition à leur échelle est davantage conçue comme un processus de changement socioculturel (de valeurs, de modes de vie, d'organisation sociale) que comme un changement matériel (de technologies et d'infrastructures « vertes »).



Conclusion : Des implications pour l'écosystème de la transition

L'organisation des ateliers par le Campus et la Chaire était motivée par l'objectif de dégager les éléments d'une vision commune des acteurs métropolitains de la transition. Nous avons ainsi défini un ensemble d'éléments de visions et de stratégies convergents qui pourront servir à construire des alliances et des projets pour faire avancer la transition. La présente démarche a aussi formalisé des apprentissages pour les organisations, ce qui leur permet :

- a) d'approfondir leurs connaissances sur la transition, d'anticiper les tendances sociales et environnementales ainsi que les tensions qui peuvent exister entre certains enjeux;
- b) de mieux communiquer en utilisant un vocabulaire adéquat sur les enjeux de transition;
- c) d'aider à la décision, notamment en améliorant le positionnement et la planification stratégique.

Plus largement, le schéma de la boussole de la transition permet aux partenaires de se repérer dans le paysage discursif de la transition. La difficulté que nous avons observée chez les participants de prioriser les aspects les plus fondamentaux de la transition semble corroborer la pertinence de cette approche. Nous constatons ainsi le besoin de dépasser les visions consensuelles de la transition afin de mettre en lumière les conflits et les sacrifices que le changement génère inévitablement. La boussole de la transition permet de poser ces questions pour amorcer des conversations difficiles. C'est à cette condition qu'il est possible d'atteindre une vision commune pour les acteurs métropolitains. Toutefois, la présente démarche n'a fait qu'amorcer le processus de formalisation d'un « écosystème de la transition » comme l'ont désigné certains participants.

Nos résultats s'inscrivent aussi dans une tendance plus générale de la reconnaissance des facteurs sociaux dans la transition. À ce titre, le rapport du Groupe III du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2022) consacre un chapitre entier aux transformations sociales (p. 752-943). Les auteurs y suggèrent plusieurs pistes de transition en lien direct avec les angles morts identifiés dans les ateliers, par exemple sur la réduction de la consommation et la contribution disproportionnée des plus riches aux changements climatiques. Plus largement, les changements culturels sont décrits comme indispensables

pour renouveler les pratiques individuelles. Le déploiement de technologies est nécessaire, mais non suffisant pour atteindre les objectifs de réduction des GES.

Le GIEC propose que les récits du changement puissent « permettre la formation de coalitions, fournissant la base aux mouvements sociaux pour faire campagne en faveur (ou contre) les transformations sociétales » (p. 756). L'action collective est nécessaire pour insuffler les changements de politique publique, car « les forces socioculturelles ascendantes catalysent un environnement politique favorable, qui permet des changements » (p. 756). Ces actions peuvent être menées par des expérimentations de transition pour transformer les modes de vie. De plus, le GIEC affirme l'importance des enjeux de justice sociale pour motiver des changements systémiques. La contrainte gouvernementale peut aussi être très efficace pour accélérer les changements de comportements comme l'a montré le confinement pendant la pandémie. Il nous semble que les résultats des trois ateliers menés avec les acteurs métropolitains de la transition, en collaboration avec le Campus de la transition, vont dans le sens de ces propositions.

Annexe

Liste des participants aux ateliers

No	Genre	Organisation	Type	Secteur	Atelier	Groupe
1	F	Fondation Chagnon	Fondation	Financement	1	A
2	F	CMM	Institution métropolitaine	Politique	1	A
3	H	CRE Montréal	Institution métropolitaine	Environnement	1	A
4	F	BTER	Institution métropolitaine	Environnement	1	A
5	H	Unité urgence climatique	Société civile	Environnement	1	B
6	F	Économie, Ville de Montréal	Institution métropolitaine	Politique	1	B
7	H	Fondation Grand Mtl	Fondation	Financement	1	B
8	F	Qc ZÉN	Société civile	Environnement	1	B
9	H	Solon	Société civile	Environnement	2	A
10	H	Entremise	Société civile	Aménagement	2	A
11	H	Institut national d'agriculture biologique	Autre	Environnement	2	A
12	F	Centraide	Autre	Pauvreté	2	A
13	H	Société Parc Jean Drapeau	Institution métropolitaine	Aménagement	2	B
14	F	Pôle d'économie sociale de Longueuil	Institution métropolitaine	Économie sociale	2	B
15	H	Laval ZÉN	Société civile	Environnement	2	B
16	F	INM	Société civile	Démocratie	3	A
17	F	BTER	Institution métropolitaine	Environnement	3	A
18	F	TISS	Autre	Économie sociale	3	A
19	F	Héritage Montréal	Société civile	Culture	3	A
20	F	Fondation David Suzuki	Fondation	Financement	3	B
21	F	Cultiver Montréal	Société civile	Environnement	3	B
22	F	Partenariat climat mtl	Société civile	Environnement	3	B
23	F	Culture Montréal	Société civile	Culture	3	B
24	F	Réalité climatique Canada	Société civile	Environnement	3	C
25	F	CESIM	Institution métropolitaine	Économie sociale	3	C
26	H	Société Parc Jean Drapeau	Institution métropolitaine	Aménagement	3	C

Références

- Chatterton, Paul, et Alice Cutler. (2013). *Un écologisme apolitique ? Débat autour de la transition*. Écosociété.
- Crippa, M., Solazzo, E., Guizzardi, D., Monforti-Ferrario, F., Tubiello, F. N. et Leip, A. (2021). Food systems are responsible for a third of global anthropogenic GHG emissions. *Nature Food*, 2(3), 198-209. doi: 10.1038/s43016-021-00225-9
- Feola, G. et Jaworska, S. (2019). One Transition, Many Transitions? A Corpus-Based Study of Societal Sustainability Transition Discourses in Four Civil Society's Proposals. *Sustainability Science*, 14 (6): 1643-56. <https://doi.org/10.1007/s11625-018-0631-9>.
- IPCC. (2022). Chapter 5 : Demand, services and social aspects of mitigation. Dans Intergovernmental Panel on Climate Change, *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change*. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/>
- Jonet, C. et Servigne, P. (2013). Initiatives de transition : la question politique. *Mouvements*, 75(3), 70. <https://doi.org/10.3917/mouv.075.0070>.